



Ville de Huntingdon

## **AVIS PUBLIC**

### **Adoption des règlements 887-2016 et 888-2016**

#### **Modifiant les codes d'éthique et de déontologie des élus et des employés municipaux de la Ville de Huntingdon**

Avis public est donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 septembre 2016, les membres du Conseil ont adopté les règlements suivants :

- Règlement 887-2016 modifiant le code d'éthique et de déontologie révisé applicable aux élus municipaux afin d'ajouter une disposition concernant les annonces lors d'activité de financement politique.
- Règlement 888-2016 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux afin d'ajouter une disposition concernant les annonces lors d'activité de financement politique.

Toute personne intéressée peut consulter ces règlements à l'Hôtel de Ville durant les heures normales de bureau.

Donné à Huntingdon, ce 20 octobre 2016

---

## **PUBLIC NOTICE**

### **Adoption of by-law 887-2016 and 888-2016**

#### **Amending the Code of ethics and conduct applicable to elected municipal officials and employees of the Town of Huntingdon**

**Public notice** is given by the undersigned that at the regular meeting of the Town of Huntingdon held on September 6, 2016, the members of council adopted the following regulations:

- By-law, No. 887-2016 amending the revised Code of ethics and conduct applicable to elected municipal officials to add a provision on ads during political fundraiser.
- By-law, No. 888-2016 amending the Code of ethics and Conduct for the municipal employees of the Town of Huntingdon to add a provision on ads during political fundraiser.

Any interested person may consult these by-laws to the Town Hall during normal office hours.

Given in Huntingdon, this October 20, 2016

Denyse Jeanneau  
Greffière / Municipal Clerk



Ville de Huntingdon

## **Certificat de Publication**

Je, Denyse Jeanneau, greffière de la Ville de Huntingdon certifie avoir publié l'avis public relatif à l'adoption des règlements suivants :

- Règlement 887-2016 modifiant le code d'éthique et de déontologie révisé applicable aux élus municipaux afin d'ajouter une disposition concernant les annonces lors d'activité de financement politique.
- Règlement 888-2016 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux afin d'ajouter une disposition concernant les annonces lors d'activité de financement politique.

Cet avis a fait l'objet d'une parution en affichant une copie à l'Hôtel de Ville de Huntingdon le 20 octobre 2016 et une parution dans le Huntingdon Gazette (Vol. 9, No. 7) le 20<sup>e</sup> jour d'octobre 2016.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20<sup>e</sup> jour d'octobre 2016

---

Denyse Jeanneau, greffière